



**Informations à destination des étudiants qui ont candidaté à  
l'examen d'accès à l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est  
(session 2017)**

■ **CONSULTATION DES COPIES DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE**

Les étudiants qui souhaitent consulter leur(s) copie(s) d'admissibilité sont priés de se manifester auprès du secrétariat de l'I.E.J. (M. Arnaud STRUB) **à partir du lundi 13 novembre 2017 et au plus tard le vendredi 24 novembre 2017** (délai de rigueur).

Les enseignants-chercheurs ne peuvent pas être contactés directement.